



Gérard LE GRAND
Rédacteur en chef

Depuis trois exercices, l'éditorial du numéro de rentrée (octobre) constitue l'occasion de faire le point sur les faits marquants du passé récent et d'évoquer les perspectives des mois à venir. Cette année, nous avons fort à dire !

Rappelons que, de décembre 2007 à août-septembre 2008, les thématiques des trois numéros « centrés » ont été appréciées : « Le Public Internal Financial Control », « Les financements publics et la culture », « L'intelligence économique ». De plus, nous avons tenté de donner écho aux différentes manifestations, de niveau national comme de niveau régional, qui se sont tenues à l'occasion du bicentenaire de la Cour des comptes. Par ailleurs, notre site Internet, désormais enrichi, est très consulté : de l'ordre de 2 100 « visites » par mois.

Pour le présent, il faut attirer l'attention sur le fait que la Revue enregistre un changement très important : en effet, Guy Sanglier (cf. article p. 786), directeur de la publication depuis mars 1997, a décidé de passer le relais à Jacqueline Escard, jusqu'à présent TPG de Côte-d'Or et de Bourgogne, devenue honoraire le 1^{er} septembre dernier. Au-delà de la magnitude de ce mouvement de responsables, la Revue connaîtra, à compter du 1^{er} janvier 2009, de profondes transformations.

Il est clair que la création de la nouvelle Direction générale des Finances publiques, par fusion des anciennes Direction générale des Impôts et Direction générale de la Comptabilité publique, emporte de nombreuses conséquences pour nous-mêmes, car La Revue du Trésor s'était inscrite, depuis sa création en 1921, essentiellement dans l'orbite de la Comptabilité publique. Or celle-ci vient de disparaître et, par ailleurs, le réseau du Trésor le fera aussi progressivement pour donner naissance à un réseau unifié, celui de la DGFiP.

Après mûres réflexions et multiples échanges, les organes responsables de notre petite galaxie (direction, rédaction en chef, conseil exécutif, assemblée générale des Editions du Trésor) ont été conduits à prendre les décisions suivantes :

- le titre de notre mensuel deviendra dès le début de l'année 2009, « **GESTION et FINANCES PUBLIQUES - La Revue** » ;
- l'ensemble des **logos** utilisés fera référence à cette nouvelle appellation ;
- la **ligne éditoriale** sera élargie au **domaine fiscal** sans développer pour autant ses aspects trop juridiques et un intérêt plus grand se manifestera pour l'**international** ;
- progressivement, les responsables seront désignés en s'efforçant de faire place égale aux différents corps d'origine.

Bien évidemment, cette nouvelle politique se traduira par un accroissement de notre audience parmi l'encadrement de l'ex-DGI et de son réseau, au moment même, d'ailleurs, où nous tenterons une approche plus ciblée du monde européen des spécialistes des finances publiques.

Selon toute vraisemblance, nous serons en mesure d'apporter, en janvier 2009, des informations sur les premières opérations façonnant la nouvelle Direction générale et sa mise en place.

Pour ce dernier trimestre - à titre inchangé - ce numéro d'octobre, comme vous pouvez le constater, consacre une large place aux thématiques budgétaires ; celui de novembre traitera des financements publics et des sports populaires. Nous inaugurerons, dans ce même numéro, une chronique nouvelle (comme annoncé en novembre 2007), tenue par un quatuor de conseillers de chambres régionales des comptes, présentant des synthèses des Rapports d'observations définitives (ROD), riches de diagnostics pertinents et de recommandations opportunes sur la gestion des entités publiques décentralisées.

Pour le premier semestre 2009, nous tenterons de cerner les conséquences budgétaires et financières des mesures prises dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), d'apporter un éclairage sur les transports publics et leurs financements, de défricher la terra incognita des opérateurs publics officialisés par la LOLF ; de même, si les grandes orientations politiques en sont fixées, les relations financières Etat-collectivités territoriales pourront être abordées. Enfin, donnera lieu à de nombreuses contributions l'ensemble des grands chantiers de modernisation dans lesquels la DGFiP s'est largement engagée : COPERNIC, CHORUS, HELIOS, la dématérialisation en général, relations partenariales avec les différents correspondants, évolution des modes de contrôle, d'audit, de certification des comptes...

*On le sait, notre lectorat est bivalent : interne au ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, et, externe relevant des autres ministères et administrations, des collectivités territoriales, du monde universitaire et hospitalier, des juridictions financières et administratives, de la francophonie... Aussi, les responsables de la Revue auront-ils à cœur à la fois de participer à l'« **agir ensemble** » indispensable de la Direction générale des Finances publiques comme à la diffusion de la connaissance de ses missions, de ses méthodes de gouvernance et d'intervention, de ses nouvelles structures, de ses moyens mis en œuvre qui relèvent de la volonté du président de la République et du Premier ministre de moderniser notre pays.*

Nous voici confrontés à un avatar - au sens hindouiste du terme - qui, grâce à la fidélité de nos lecteurs et à l'arrivée de nos nouveaux abonnés, doit se transformer en réel succès, car notre politique éditoriale d'information, de pédagogie, de dialogue, d'ouverture s'en trouvera renforcée.